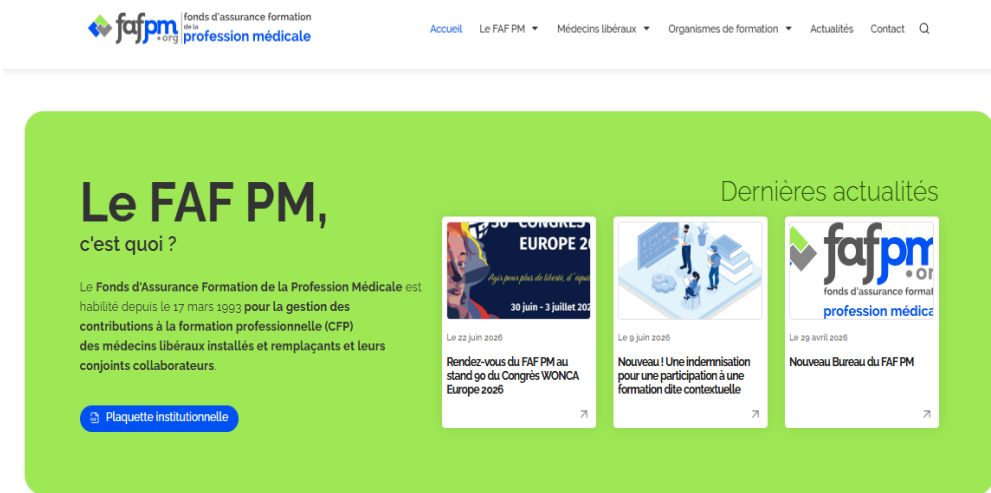


Votre demande d'indemnisation aux formations contextuelles en 4 étapes :

à partir de **www.fafpm.org**

1. Vous rendre sur le Site internet du FAF PM



2. Activer votre espace Extranet avec votre RPPS et IBAN



3. Formations collectives / Déposer une demande d'indemnisation



4. Cliquer sur la formation pour valider la mise au traitement

